

**35e CHALLENGE DES PISTEURS SECOURISTES MONTGENEVRE – 14, 15 et 16 AVRIL 2010**  
**Règlement général et règlement des épreuves**

**Art 1 :**

Le 35ème challenge international des pisteurs secouristes est ouvert en priorité aux participants à jour de leur cotisation ANPSP (possibilité de règlement sur place). Les pisteurs secouristes des stations étrangères sont invités.

Les frais d'inscription individuels pour les participants adhérents sont de **50 €** pour les 14 et 15 avril ou 15 et 16 avril, **45 €** pour la journée du 15 avril et **55 €** pour les 3 jours. Ce tarif comprend : le repas du 14 avril soir, le repas du 15 avril soir avec son concert, le repas du 16 avril midi, le 1<sup>er</sup> verre offert du 14 avril (1<sup>er</sup> soir), les animations, un lot souvenir, le forfait de ski. Ce tarif ne comprend pas : le repas du 15 avril midi (barbecue et buvette disponible sur les pistes), les petits-dejeuners, les hébergements, le transport (sur place plus besoin de voiture), les boissons en général, l'assurance corporelle. Tarif accompagnant (repas) : **8 €** /pers/jour pour les 14 ou 16 avril, **25 €** /pers pour le 15 avril (repas + concert).

**Art 2 :**

Les participants doivent être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski alpin et/ou du ski alpinisme et une assurance individuelle en responsabilité civile. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être impliqués pour les risques personnels, civils et pénaux.

**Art 3 - Règlement des épreuves :**

a) **Barquette** : Course de barquettes en parrèle avec obstacles et passages obligatoires. Deux embarcations au départ. 1 seule manche. Classement au chronomètre. Reconnaissance 30mn avant la course.

c) **Géant** : Départ dans l'ordre des dossards présents au départ. 1 manche de classement. 1 manche de finale. Casque obligatoire.

b) **Ski alpinisme** : Départ en ligne sur le front de neige. Dénivelé : entre 400m et 700m de positif. Matériel arva, pelle, sonde obligatoire. 3 parcours possibles selon météo et conditions du terrain.

c) **Waterslide** : Epreuve bonus consistant à franchir une mare d'eau à skis. Le classement sera effectué par un jury sur les critères d'aisance et de distance de franchissement. 1 à 2 runs.

c) **Airbag** : Epreuve bonus consistant à effectuer un saut sur un matelas d'air. Le classement sera effectué par un jury sur les critères d'aisance, de style, de difficulté de la figure.

d) **ARVA + RECCO** : Epreuves chronométrées, arrêt du chrono dès que la balise est touchée à l'aide de la sonde. Classement au chrono. Epreuves en libre accès toute la journée.

e) **Ski de fond** : Epreuve de ski nordique avec stand de tir aux jalons inspiré du biathlon nordique. Départ en ligne de 5 participants toutes les 2'30 minutes suivant inscription. Epreuve chronométrée. Parcours d'une boucle de 2,5km environ à effectuer 3 fois en passant sur le stand de tir pour gagner des secondes sur le parcours

f) **Derby** : Descente libre toute neige et tout terrain, chronométrée. 1 manche, reconnaissance 1h avant le départ. Liste de départ selon les dossards présents au départ. Casque, arva, pelle, sonde obligatoires. Départ toutes les 30s.

**Art 4 - Catégories :**

Femmes et Hommes : Séniors (moins de 40 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2010) - Vétérans (40 ans en 2010)

**Art 5 - Calcul des points :**

**Classement Individuel** : les 3 premiers de chaque épreuve seront récompensés.

Pour chaque épreuve, tous les concurrents marquent un nombre de points décroissants au fil de leur place dans le classement de l'épreuve. Au-delà de la 30<sup>e</sup> place dans le classement de chaque épreuve, les concurrents marqueront des points de participation (15 points). Ces points de participation ne compteront que pour le classement par équipe

**Trophée Chaberton** : Chaque station doit former des équipes de 2 personnes. Plusieurs équipes par station sont possibles. En cas de nombre impair, possibilité de se grouper avec un autre participant d'une autre station. Chaque équipier marque des points de classement individuel ou de participation par épreuve. La somme des points de chaque équipier donnera un score final par équipe pour le trophée Chaberton. Pour le trophée chaberton, l'équipe est indissociable et n'a pas de catégorie.

**Art 6 :**

Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier (d'une épreuve ou du trophée) toute équipe, participant ou accompagnateur pour comportement anti-sportif, dangereux ou tricherie...

**Art 7 :**

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou annuler tout ou partie des épreuves en cas de conditions nivologiques ou météorologiques défavorables, ou en cas de force majeure.

**Art 8 :**

L'inscription au 35ème challenge international des pisteurs secouristes implique l'acceptation et l'adhésion au présent règlement.

Signature :